

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
du 06 / 11 / 2025

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale :			
MEMBRES VOTANTS			
	Présent(e)	Excusé(e)	Représentant
Directrice de l'école, présidente : Aurélia CHARRIER	X		
Maire : Christine FRANÇOIS	X		
DGS : Cécile MASSOLA	X		
Conseiller municipal : Élodie QUEIREL	X		
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
Elsa DEDOUCHE	X		
Jade VUONG		X	
Stéphanie CHALTON		X	
Christine MULHEIM	X		
Sylvère LEVARLET	X		
Aurélia CHARRIER	X		
Clémence GUILLARD	X		
Nicolas MULLER	X		
Nicolas GALOIS	X		
Florence DESCOURS		X	
Alain VAISSAUD	X		
Sarah COLONNA		X	
Muriel FAURE	X		
Membre du RASED : Agnès CASTAIGNEDE	X		
D.D.E.N		X	
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
Manon CHICHIGNOUD (présidente)	X		
Aurélie CERVANTES	X		Maëva GOMES x
Cécile FAYARD	X		Aude LEPILLIEZ x
Asma HOCINI	X		
Déborah JEULIN	X		
Jessica WILLAUMEZ	X		
PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE			
ATSEM : Elisabeth Dos SANTOS	X		
Membres PAS : Pascal REYES – Stéphanie GENT	X		

Procès-verbal établi le 07 /11 /2025

Date : 06/11/2025

Heure de début : 18h00

Ordre du jour :

- 1- Présentation des personnes présentes
- 2- Présentation du **RASED** (Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté)
- 3- Présentation du **PAS** (Pole d'Appui à la Scolarité)
- 4- Règlement intérieur : **vote de modification des horaires d'ouverture du portail en maternelle**
- 5- Effectifs des classes et organisation globale
- 6- Bilan des évaluations nationales
- 7- Actions et projets des classes
- 8- Semaine de rentrée échelonnée en PS
- 9- École dehors en maternelle
- 10 - Cantine : nouveau prestataire
- 11- Civisme : places de parking réservées aux personnes handicapées

⇒ Sujet 2 :

L'école de Neyron est rattachée à l'antenne Ouest du RASED de la circonscription de Miribel. Les bureaux sont situés à Miribel.

Cette antenne est composée de :

- **Camille GOYER**, psychologue Éducation Nationale
- **Agnès CASTAIGNEDE**, enseignante en aide à dominante pédagogique : ESADP

Les personnels du RASED interviennent suite à une demande des enseignants/enseignantes de l'école, lorsqu'une situation les questionne ou sur demande des familles.

Quelques mots sur les missions :

La psychologue de l'éducation nationale intervient lorsqu'il y a une problématique scolaire, sociale, familiale en concertation avec la famille. Elle est aussi chargée de réaliser des bilans dans le but d'une orientation adaptée ou de comprendre les difficultés scolaires et de mettre en place des éventuels aménagements.	Les enseignants ESADP du réseau n'ont pas de classe propre. Ils sont itinérants. Ils peuvent intervenir -Pour une mission de prévention de la difficulté scolaire, à destination d'une classe entière. -Pour une mission de remédiation : en faisant de l'aide en classe, ou de la co-intervention, ou en travaillant avec un petit groupe d'élèves en classe ou en dehors de la classe. -Pour une mission de personne ressource auprès des enseignants, des familles hors temps scolaire.
--	---

Le réseau est financé par les municipalités pour l'achat de matériel pédagogique spécifique. Nous remercions la municipalité de Neyron qui verse un euro par élève au Réseau d'Aide.

⇒ Sujet 3 :

Le service public de l'éducation veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction.

Les pôles d'appui à la scolarité (PAS) travaillent dans l'intérêt des enfants en lien avec l'éducation nationale et l'ARS (Agence Régionale de Santé), ainsi que tous les différents intervenants qui gravitent autour de l'enfant en difficulté : les médecins, les praticiens libéraux, les établissements spécialisés....

Le PAS peut être saisi par les responsables légaux de l'élève, par un professeur ou un directeur d'école. Il accompagne les enseignants et les familles. Il travaille en lien avec le RASED et l'équipe de circonscription autour d'élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage ou de comportement.

Stéphanie GENT et Pascal REYES sont les référents pour notre école. Ils sont basés au collège de Beynost et sont déjà venus observer certains de nos élèves.

C'est la première année que ce dispositif est mis en place dans notre secteur et tend à se développer pour exister sur tout le territoire national.

Le Pôle d'appui à la scolarité (PAS)
secteur de **BEYNOST - MIRIBEL**

Il s'agit d'un nouveau service de proximité en faveur de l'école pour tous.

Pour tous les élèves, de l'école maternelle au lycée.

Une équipe de proximité pilotée par un **binôme opérationnel** permettra de :

- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des familles et des élèves à besoins éducatifs particuliers;
- Coordonner l'action des acteurs de l'éducation nationale et du médico-social pour une réponse rapide;
- Apporter un soutien aux familles, élèves et équipes pédagogiques en construisant des réponses adaptées;
- S'appuyer sur un réseau de professionnels.

Qui peut solliciter le PAS?

- les familles
- les professionnels de l'éducation nationale

Qui contacter?

pas-beynost@ac-lyon.fr
06 03 19 69 30
COLLÈGE LOUIS ARMSTRONG
Lieu dit Pré Mayeux - 01700 Beynost

Comment se déroule l'accompagnement?

Lorsque la demande sera formulée, les besoins de l'élève seront évalués par le binôme opérationnel en lien avec la famille.
Un **plan d'accompagnement** sera ensuite co-construit afin de répondre aux besoins identifiés.

⇒ Sujet 4 - Vote du règlement intérieur : modification des horaires en maternelle.

A COMPTER DU 5 JANVIER 2026

A l'école **maternelle**, le portail est **ouvert de 8h20 à 8h30 et de 11h20 à 11h30** les matins puis de **13h20 à 13h30 et de 16h20 à 16h30** les après-midis.

La garderie prend en charge les enfants non récupérés par leurs parents à 16h30.

Votes : Unanimité votes « Pour »

0 vote « Contre »

0 abstention

La modification du règlement intérieur est adoptée à l'unanimité et entrera en vigueur à la rentrée de janvier 2026.

L'équipe pédagogique compte sur l'implication de tous pour respecter cette nouvelle règle ayant pour but d'améliorer le bon fonctionnement de l'école maternelle.

⇒ Sujet 5 : Effectifs des classes et organisation :

220 élèves à ce jour

Effectifs par niveau :	Répartitions :	
PS : 31	PS/MS/GS : $10 + 8 + 6 = 24$	Stéphanie CHALTON
MS : 31	PS/MS/GS : $10 + 9 + 6 = 25$	Christine MULHEIM
GS : 33	PS/MS : $11 + 14 = 25$	Elsa DEDOUCHE /Jade VUONG (mardi)
	GS : 21	Sylvère LEVARLET
CP : 20	CP : 20	Aurélia CHARRIER (lundi, mardi) / Clémence GUILLARD (jeudi, vendredi)
CE1 : 26	CE1 : 26	Nicolas MULLER
CE2 : 24	CE2 : 24	Nicolas GALOIS / Florence DESCOURS (vendredi)
CM1 : 32	CM1 : 27	Alain VAISSAUD (jeudi, vendredi) / Sarah COLONNA (lundi, mardi)
CM2 : 23	CM1/CM2 : $5 + 23 = 28$	Muriel FAURE

La **sécurité** de l'école a été renforcée grâce à un portail surélevé en élémentaire et la mise en place d'un dispositif d'alarme (sonore et lumineuse) déclenchée en cas d'intrusion par exemple, et qui se met en route en élémentaire ainsi qu'en maternelle, dans les salles du périscolaire et en mairie en même temps.

Un portillon ayant la possibilité d'être ouvert à distance grâce au visiophone est installé en élémentaire. Il permet aux enseignants de rester dans leur classe sans être obligé de laisser les élèves seuls pour aller chercher un enfant au portail.

- **Décloisonnement.** Les enseignantes de PS/MS viennent enseigner en élémentaire tous les jours de 13h30 à 14h30 pour dédoubler le groupe de CM1 et permettre aux CM2 d'être en simple niveau. Un grand merci à elles.

- **Intervenants CCMP en milieu scolaire :**

- **Musique** : Teddy MERCHADIER pour l'école maternelle et Gaëlle ALIX pour l'école élémentaire (30 mn pour les classes maternelles, 45 minutes pour les CP toute l'année et 1 heure pour les classes du CE1 au CM2, 2 trimestres sur 3).

- **EPS** : Christophe BUISSON le mardi après-midi et Laure LLAHONA le jeudi après-midi, pour les élèves à partir du CP. Les classes d'élémentaire (excepté la classe de CM1 qui sera à la piscine) auront l'opportunité d'utiliser le gymnase de la Chanal pendant le deuxième trimestre.

- **Conteuse** : Micheline GROSLON intervient les premiers vendredis de chaque mois dans les quatre classes de maternelle.

⇒ Sujet 6 : bilan des évaluations nationales :

Cette année encore, les évaluations nationales ont été passées dans tous les niveaux de classe du CP au CM2. Le but de ces évaluations est d'aider les enseignants à repérer les fragilités ou les difficultés qui pourraient empêcher les élèves d'accéder aux apprentissages de l'année à venir et ainsi mieux accompagner les enfants qui ont des besoins spécifiques. Toutes les familles ont eu une restitution des résultats.

Les élèves de CP auront une deuxième session d'évaluations nationales en janvier.

On peut dire que de façon globale, l'école de Neyron compte moins d'élèves à besoin et moins d'élèves fragiles que la moyenne des écoles de notre circonscription.

Points forts :

- la compréhension orale et écrite et la lecture à haute voix en français
- la numération (lire, écrire, ordonner des nombres, les placer sur une ligne graduée) et les calculs posés en mathématiques

Points faibles :

- l'orthographe et la grammaire en français
- la résolution de problèmes et la mémorisation/l'automatisation des procédures en mathématiques

On peut observer (et s'en féliciter) que certaines actions mises en place dès l'école maternelle portent leurs fruits. Les efforts sont à poursuivre et renforcer dans d'autres domaines car les améliorations ne sont pas encore assez visibles. Le bilan reste globalement très positif.

⇒ Sujet 7 : projets et sorties prévues :

- Sorties à l'Allegro : 2 spectacles dans l'année pour toutes les classes **Un grand merci au Sou des écoles et à la mairie qui financent nos sorties et sans qui tout cela ne serait pas possible.**
- Intervention d'une association sur la protection de l'enfance (en cours de demande) pour toute l'école
- Cycle natation pour les classes de CE1 et CE2 au 1^{er} trimestre, tous les CM1 au 2^e trimestre puis pour tous les élèves de GS et de CP au 3^{ème} trimestre.
- Cycle VTT CM1/CM2
- Projet tennis pour les élèves de GS et CE2
- Intervention des étudiants en santé pour des classes de l'école élémentaire (les GS de l'élémentaire et les classes jusqu'au CM1 normalement) sur le thème de la nutrition et de l'équilibre alimentaire
- Classe Fleuve Rhône avec sorties à l'Iloz pour les CE2, CM1 et CM2.
- Permis piéton pour les CE2
- Permis internet pour les CM2
- Activités de codage informatique pour le déplacement de robots pour toutes les classes élémentaires. Merci à la municipalité pour le financement de 2 types de robots (rares sont les écoles à être aussi bien dotées !).
- Atelier HIP HOP pour les CM1 : 4 fois 1h d'interventions avec les danseurs de la Compagnie De FAKTO suite à un spectacle au Théâtre Allegro.
- Partenariat avec la Bibliothèque de Neyron : les MS/GS de Stéphanie Chalton et Christine Mulheim empruntent des livres et écoutent des histoires sur place régulièrement, les élèves de CM2 vont avoir des ateliers autour de : arts/nature ; handicap ; et migrants. 3 séances par trimestre sont prévues.
- Interventions nature dans toutes les classes dans le cadre de NEFLE (Notre École Faisons-La Ensemble)
- Voyage scolaire en fin d'année en préparation pour les CM1 et les CM2 en juin mais 3 familles sont encore à convaincre....

Un immense merci au Sou des écoles et à la mairie qui financent énormément nos sorties et sans qui toute cette richesse d'activités culturelles et scientifiques ne serait pas possible !

⇒ Sujet 8 : Semaine de rentrée échelonnée en PS

Ce dispositif, validé et encouragé par notre inspectrice de circonscription, sera reconduit l'année prochaine. Il n'est pas en contradiction avec l'assiduité scolaire dès la Petite Section de maternelle et permet une adaptation en douceur lors de la rentrée. Nous rappelons qu'il est possible de faire des demandes argumentées d'aménagement du temps de présence à l'école pour les élèves de PS qui ne souhaitent pas faire la sieste à l'école. Gardons à l'esprit que le temps complet de scolarisation est souhaité, au plus tard en janvier.

⇒ Sujet 9 : école dehors en maternelle

Lors de leurs réunions de rentrée les enseignants ont expliqué pourquoi ils ne faisaient pas école dehors cette année. Différentes raisons ont été données :

- pauvreté du milieu, peu de diversité au parc du Molliet qui n'est pas vraiment un espace naturel, mais plutôt un parc de ville.
- difficulté à trouver chaque semaine des parents accompagnateurs
- difficulté de mise en place du décloisonnement avec les PS à laisser aux collègues avec une ATSEM en moins (qui va à école dehors)
- impossibilité de mettre en place le décloisonnement en élémentaire.
- non réception du matériel commandé depuis 3 ans dans le cadre du dispositif NEFLE

Cependant, vu l'aménagement du sentier en cours pour monter au fort ainsi que la possibilité d'utiliser un bus financé par la CCMP, il peut être envisagé de monter 1 fois par mois ou par période au fort. Ceci est en cours de réflexion.

⇒ Sujet 10 : nouveau prestataire de restauration

Le changement a pu engendrer une mauvaise gestion des quantités servies au départ. Tout est rentré dans l'ordre à présent.

⇒ Sujet 11 : Place réservée aux personnes handicapées devant la place de la Mairie.

Deux nouveaux ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) vont arriver en janvier pour veiller à la sécurité, au respect des lois aux abords de l'école car certains parents se garent en dehors des places autorisées ou sur les places handicapées.

Nous vous rappelons que ces places sont réservées aux personnes ayant une carte mobilité inclusion. Des parents de notre école en sont détenteurs et ne peuvent pourtant pas en bénéficier.

Nous comptons sur le civisme de tous.

Heure de fin : 20h00

La présidente, directrice de l'école

Aurélia Charrier



La secrétaire, enseignante

Mulheim Christine